

les caractères d'une industrie particulière. Ainsi dans quelques établissements et surtout aux Etats-Unis on suit un procédé dit, *rouissage américain* que M. Heuzé décrit de la manière suivante :

“ On entasse en lieu clos le lin debout dans des cuves munies d'un double fond percé de trou et on le couvre d'un grillage en bois pour qu'il ne puisse se soulever. Alors on verse de l'eau dans la cuve, de sorte que l'immersion de la matière soit complète. Puis on ouvre un robinet qui permet à la vapeur d'arriver sous le double fond. Au bout de 18 à 20 minutes, lorsque l'eau a atteint la température de 23 à 33 degrés centigrade (73 à 92 degrés Fahrenheit), on ferme le robinet. Il se produit une fermentation qu'on laisse durer 60 à 70 heures suivant la nature des eaux, en ayant soin que le liquide reste à la température ci-dessus indiquée, ce qu'il est facile d'obtenir par de nouveaux jets de vapeur. Ensuite, on retire le lin, et en le plaçant dans une turbine (roue horizontale) agitée d'un mouvement de rotation très-rapide, on lui enlève en deux ou trois minutes, sous l'action de la force centrifuge, toute l'eau qu'il contient. On le met enfin dans une étuve ou au soleil, afin qu'il sèche complètement. Les cuves qui sont elliptiques, ont 13 pieds de large au grand diamètre et 10 au petit, 4 pieds de haut et contiennent environ 3,000 livres de matière. ”

Différents autres procédés ont été préconisés pour arriver au même but. Ainsi nous avons les trois procédés chimiques de Clausen, de Blet et de Terwangne. Le premier traite les tiges par le carbonate de soude (soda à pâte) d'abord, puis par un acide. La seconde place une cuve pleine d'eau dans une chambre chauffée à 25 degrés centigrade (77 degrés Fahrenheit), il ajoute à l'eau 10 livres d'urés par 130 gallons de liquide, puis il met le lin dans la cuve, la ferme, et, au bout de deux jours, le retire, le presse et le porte au séchoir. Le troisième ressemble beaucoup au procédé américain ; mais il opère la désinfection des eaux de rouissage au moyen de la craie et du charbon de bois en poudre. Ces procédés simplifient beaucoup les opérations du rouissage ordinaire et s'ils peuvent nous donner une filasse d'aussi bonne qualité, ils nous rendront un immense service. Le procédé américain et le procédé Terwangne ont de grandes chances de succès.

Suivant le mode de rouissage employé, on obtient de la filasse plus ou moins blanche. Dans tous les cas, on peut la faire blanchir quoique difficilement par les lavages à la lessive et en l'étendant sur l'herbe ; mais on peut réussir plus complètement et en moins de temps en faisant usage du *sous-chlorate de magnésie*. C'est ainsi qu'au moyen de substances chimiques on peut aujourd'hui remplacer les anciennes méthodes par des procédés nouveaux moins longs et moins coûteux.

Torréfaction.—Le lin desséché à l'air n'a pas perdu toute l'eau dont il s'est imprégné pendant le rouissage. Dans cet état il se prêterait très-mal aux manipulations qui doivent suivre. On est alors forcé de lui faire subir une dessiccation plus complète dans un four ou au-dessus d'une fosse abritée, au fond de laquelle on entretient du feu. C'est ce qu'on appelle la *torréfaction*. Immédiatement au sortir du four ou de la fosse, on lui fait subir les manipulations dont le but est de séparer la partie ligneuse de la partie fibreuse.

Dans nos localités ces opérations sont le *broyage* et l'*écochage* ; mais dans certaines contrées renommées pour la finesse de leur lin et surtout dans les Flandres où l'industrie linière a atteint une rare perfection, on agit d'une manière un peu différente.

Ainsi, avant de soumettre le lin à la braye, on enlève toutes tiges courtes ou mêlées. Pour cela, on les prend par petites poignées, on les passe dans les dents du peigne dont on se sert pour détacher les capsules qui contiennent la graine, toutes les tiges

qui n'ont pas la longueur ordinaire du lin, tombent et servent ensuite pour faire des étoupes.

Puis on étend le bon lin sur un plancher bien uni, et on lui fait subir le *maillage*, opération qui consiste à frapper les tiges à coups redoublés avec un instrument appelé *baltoir* qui n'est rien autre chose qu'un morceau de bois franc, de 8 pouces de long, 5 de large et 3 d'épais, cannelé en dessous et portant sur sa face supérieure un long manche courbe. Quand le lin est bien battu d'un côté, on le retourne et on répète l'opération. Après le maillage toute la partie ligneuse est brisée en petits fragments mais reste encore adhérente à la fibre.

Le *broyage* vient ensuite, il achève ce que la première opération n'a fait que commencer, c'est-à-dire qu'il détache le bois de la filasse. Le maillage ne fait donc à proprement parler que rendre plus facile le broyage.

L'*écochage* vient ensuite. Nous avons déjà décrit l'*écochoir* lorsque nous avons parlé du chanvre, il est inutile d'y revenir. Par cette opération, on détache tous les plus petits fragments de de ligneux qui pourraient encore adhérer à la fibre et on lisse cette dernière.

Enfin on fait subir à la filasse une dernière opération, c'est le *peignage*. Par le peignage, on fait disparaître les dernières traces de la matière gommeuse qui liait la fibre à la tige, on démêle les brins, on les refend, pour les rendre plus fins. L'instrument dont on se sert ici, est composé d'une certaine quantité de peignes disposés par ordre de grosseur, on voit d'abord un peigne dont les dents sont très-éloignées, puis le suivant est un peu plus fin, ainsi de suite en allant en diminuant jusqu'au dernier. L'ouvrier fait passer plusieurs fois chaque poignée dans le même peigne.

Après cette dernière opération, la filasse est prête à être filée.

REVUE DE LA SEMAINE

Lord Monk s'est embarqué pour Londres, samedi dernier, sur le *Nestorian*. Il était gouverneur du Canada depuis sept ans.

Nous avons rencontré sur un journal canadien une lettre très-échevelée de Victor Hugo, à propos des affaires d'Espagne. Cette lettre occupe la place d'honneur sur ce journal ; elle est même publiée sans avertissement ni commentaires. Nous ne craignons pas de le dire, un document de cette espèce et reproduit de cette façon ne peut qu'exercer une funeste influence sur l'esprit de plus d'un lecteur de ce journal. Il nous semble qu'il devrait être un peu plus scrupuleux, prêcher et pratiquer la morale sur toute la ligne. Le même journal encore dit au *Pays*, après l'avoir félicité d'être devenu quotidien, que sa prospérité et sa modération serviront *notre cause nationale et religieuse*. C'est assurément un peu trop fort. Nous ne voulons pas accuser les intentions, mais nous ne pouvons nous empêcher d'un autre côté de taxer ce journal d'un manque de discernement. C'est triste à dire, et cependant c'est la vérité : plusieurs de nos journaux canadiens puisent leurs citations et leurs appréciations à des sources suspectes et parfois mauvaises. En pareille matière, la prudence devrait être extrême.

On est parfois surpris et même effrayé de voir apparaître tout-à-coup sur le corps social certaines excroissances hideuses et putrides qui le rongent et finissent par lui communiquer la gangrène. On se demande alors qui a pu déterminer semblable maladie, et, après bien des dissertations, on n'arrive pas à une solution satisfaisante. Pourtant, il est facile d'en indiquer certaines causes. Ces excroissances ou ces abcès qui regorgent de pus, se sont formés par un travail long et imperceptible. Personne ne s'en doutait, et cependant le mal existait, il prenait de la